

Les personnes détenues ne pouvant recevoir d'argent liquide, la comptabilité de l'établissement ouvre un compte nominatif pour chaque personne détenue et en gère les entrées et les sorties d'argent.

Pour l'envoi d'argent, vous avez 2 possibilités:

Par mandat cash à l'adresse de la personne détenue à la maison d'arrêt avec le numéro d'écrou à inscrire sur ce mandat

Par virement bancaire

Exemple d'un ordre de virement :

1. Nom du bénéficiaire :

CP LILLE-LOOS-SEQUEDIN

Administration pénitentiaire—Régisseur des comptes nominatifs

RIB du régisseur des comptes nominatifs :

Identifiant national de compte bancaire

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé	Domiciliation
10071	59000	00001018284	55	TP LILLE TG

Identifiant international de compte bancaire

IBAN	BIC
FR76-1007-1590-0000-0010-1828-455	TRPUFRP1

2. Zone « facultative ou libre » de 31 caractères qui comprend **OBLIGATOIRE-MENT** le numéro d'écrou + éventuellement la lettre (espace), le nom du détenu (espace), le prénom (dans la limite du nombre de caractères)

9	9	9	9	9	Z		D	U	R	A	N	D		P	I	E	R	R	E			
---	---	---	---	---	---	--	---	---	---	---	---	---	--	---	---	---	---	---	---	--	--	--

Une boîte aux lettres, destinée à recevoir le courrier à l'intention du centre pénitentiaire ou des personnes détenues, se trouve à l'entrée de la Maison d'accueil des familles.